

## communiqué de presse

Paris, le 18 juin 2024

### **Malakoff Humanis propose une nouvelle approche de l'épargne, éthique et responsable, à travers le lancement de deux nouveaux plans d'épargne retraite obligatoires (PERO)**

En droite ligne avec la stratégie Ambition Epargne du Groupe, ces nouvelles offres PERO constituent, pour les entreprises et leurs salariés, une opportunité de bénéficier de l'expertise de Malakoff Humanis en matière de gestion de l'épargne retraite et des engagements d'un groupe paritaire et mutualiste. Elles illustrent la volonté du Groupe de proposer sur le marché de l'épargne une alternative simple, éthique et responsable, avec des frais réduits et des supports d'investissement performants, marqués d'une forte empreinte ISR.

#### **Une épargne responsable, au juste prix et accessible à tous**

Dans le prolongement naturel de ses activités de protection sociale, Malakoff Humanis propose des dispositifs qui répondent aux attentes des salariés et des entreprises en matière de préparation de la retraite ou de partage de valeur en entreprise. Fidèle aux engagements qu'il déploie sur ses métiers historiques de santé et prévoyance, le Groupe se donne pour objectifs de proposer, à travers son offre PERO :

- **Une politique de frais alignée avec ses engagements éthiques : sans frais de versement pour l'offre *Essentiel*, sans frais d'arbitrage en gestion libre, sans frais pour les sorties en capital à la retraite ou en cas de déblocage anticipé. Les frais sur les supports financiers comptent par ailleurs parmi les plus bas du marché.**
- **Des supports financiers minutieusement sélectionnés pour leurs bonnes performances et leur impact social et environnemental positif (Article 8 du règlement SFDR).**
- **Une pédagogie renforcée et un travail sur la lisibilité, grâce à une documentation simplifiée permettant, tant aux entreprises qu'à leurs salariés, de comprendre facilement leur contrat.**

#### **Deux gammes PER sont ainsi déclinées**

- **PERO *Essentiel*** : cette offre « *clé en main* », axée sur l'essentiel des besoins des salariés, propose un choix de placements financiers simples et performants pour un tarif au plus juste.
- **PERO *Flexible*** : cette offre inclut davantage d'options et un choix très complet de supports financiers, tout en maintenant une tarification maîtrisée et fortement compétitive.

Afin d'accompagner les épargnants dans leur choix d'investissement sur longue période à horizon retraite, ces PERO proposent, en plus d'une **gestion libre** individuelle au choix de l'épargnant, une **gestion pilotée** répondant précisément aux objectifs d'investissement de chaque individu selon son horizon de placement.

Ces contrats permettent ainsi aux épargnants de personnaliser la gestion financière de leur épargne, en fonction de leurs projets de vie, et de se **construire une retraite « à la carte »**, grâce à un choix complet d'options, lors de leur départ en retraite.

Pour **simplifier les démarches** et répondre aux attentes des entreprises et à celles de leurs salariés, Malakoff Humanis a développé une **plateforme digitale** offrant :

- Une expérience client fluide dès la souscription, avec une signature électronique des contrats et la possibilité d'affilier les salariés avant le versement de la première cotisation obligatoire ;
- Des espaces client « *entreprise* » et « *salariés* » de dernière génération, facilitant les opérations, pour un gain de temps et de la sérénité. Ces interfaces digitales offrent des outils d'aide à la décision permettant aux épargnants de faire des choix éclairés pour leurs investissements.

Des équipes présentes partout en France accompagnent les entreprises, les partenaires sociaux et les salariés, ainsi que les courtiers partenaires, garantissant ainsi conseil et proximité.

### **À propos de Malakoff Humanis**

Acteur majeur de la protection sociale, Malakoff Humanis est né en janvier 2019 du rapprochement des groupes Malakoff Médéric et Humanis. Avec 8,7 Mds€ de fonds propres, 414 000 entreprises clientes en Assurance et en Epargne et plus de 9 millions de personnes protégées (assurés et ayants droit), Malakoff Humanis détient près de 15 % de parts de marché de l'assurance collective.

Dans le cadre de la retraite complémentaire Agirc-Arrco, le Groupe verse 42,2 Mds€ d'allocations à 6,3 millions d'allocataires, et gère les cotisations de 601 000 entreprises et plus de 7 millions de cotisants.

Paritaire, mutualiste et à but non lucratif, Malakoff Humanis met sa performance au service de l'utilité sociale : en 2023, le Groupe a consacré 201 M€ à l'accompagnement des personnes en situation de fragilité sociale.

[www.malakoffhumanis.com](http://www.malakoffhumanis.com)

@MalakoffHumanis

### **CONTACT PRESSE**

#### **Malakoff Humanis**

Elisabeth Alfandari

Tél. : 07 60 09 25 30

[elisabeth.alfandari@malakoffhumanis.com](mailto:elisabeth.alfandari@malakoffhumanis.com)

#### **CICOMMUNICATION**

Marion Felix & Victoria Bouteloup

Tél. : 01 47 23 90 48

[felix@cicommunication.com](mailto:felix@cicommunication.com)

[bouteloup@cicommunication.com](mailto:bouteloup@cicommunication.com)